

# LAGRAVE INFOS



## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Bulletin 2<sup>ème</sup> trimestre 2011

Numéro 90

Le Mot du Maire,

Le trimestre qui vient de s'écouler a été riche en évènements pour notre commune. Les travaux qui avaient été programmés au début du mandat se poursuivent à un rythme soutenu. La cuisine centrale a enfin débuté. Ce chantier important améliorera sensiblement le quotidien des pensionnaires de la maison de retraite, tout en assurant toujours un service de qualité à l'école. Les travaux d'enfouissement et de modernisation des différents réseaux se poursuivent également. La sécurité des usagers est également prise en compte avec l'installation de « haricots », la modification de certains carrefours et l'installation de couloirs pour les vélos et les piétons, essentiellement pour l'instant dans le centre du village.

Pour accompagner le développement de la commune, il est évident que des efforts importants doivent être faits sur la mise à niveau de la voirie. Un programme triennal a été adopté, il sera respecté.

Parallèlement, d'autres programmes sont en cours de finalisation. L'extension de deux classes à l'école, la construction d'un nouveau préau (l'ancien sera démoli) et d'une classe pour enfants handicapés mentaux, en liaison avec l'IME de Florentin et L'ADAPEI, sont des chantiers qui vont débiter prochainement et être conduits pendant l'été, pour causer le moins de perturbations au fonctionnement du groupe scolaire.

L'embellissement de la commune n'est pas pour autant oublié. Une statue, réalisée par un artiste local et financée par du mécénat d'entreprise a été installée au nouveau carrefour des Homs et de la rue du Barry, carrefour qui va certainement être reconnu comme étant celui de « La Sirène ». Une fontaine sera également mise en activité devant les commerces.

Dans ce numéro du bulletin, le point est fait sur les différents comptes administratifs et budgets de la commune. Nous n'avons pas souhaité vous inonder de chiffres, les éléments principaux sont fournis, mais sachez que je suis à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles et que l'ensemble de ces documents est bien entendu consultable à la mairie.

Les éléments forts de ces budgets sont liés à notre volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour maintenir une fiscalité modérée, (cette année, nous avons adopté une progression de 1% du taux des différentes taxes locales), et de poursuivre résolument notre démarche de modernisation et d'investissement en dégageant toutes les marges possibles.

Les festivités ne sont pas oubliées, la mairie s'implique résolument dans le soutien des différentes associations organisatrices de manifestations. La première fête médiévale a été un succès, nul doute que le festival de rock et la fête du village seront aussi réussis..

Enfin, l'été est là avec ses journées caniculaires. Nous avons pris des dispositions pour informer les personnes sensibles, en particulier celles qui sont âgées et isolées. Nous les avons contactées pour leur indiquer que les services de la mairie, le maire et les élus se rendraient totalement disponibles pour les aider dans l'accomplissement des tâches quotidiennes les plus courantes afin qu'elles ne manquent de rien et qu'elles puissent affronter sereinement cette période qui s'annonce difficile.

Bonnes vacances et joyeux été à tous,

**Max MOULIS**

*M*AIRIE  
de  
*L*AGRAVE

## Au Conseil Municipal

Au cours des dernières séances, le Conseil Municipal a eu à débattre de différents dossiers d'inégale importance, mais qui tous participent au développement, à l'entretien ou à l'animation de la commune. Nous vous en livrons les principales caractéristiques.

### Budgets Prévisionnels 2011

#### 1 – Recettes de fiscalité

La commission des finances a proposé une augmentation des taux de 1%, comme en 2010, afin de prendre en compte le contexte économique difficile. Toutefois, compte tenu de la progression des bases, cette évolution du taux permettra une augmentation de 4,78% des recettes de fiscalité.

Il convient de noter que les taux appliqués à la commune de Lagrave sont inférieurs à la moyenne des taux nationaux et départementaux des communes de même strate (voir tableau ci-dessous) :

	<b>Lagrave</b>	Moyenne Tarn	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	<b>8,87</b>	21.50	23.54
Taxe foncière	<b>17,71</b>	24.72	19.67
Taxe foncier non bâti	<b>69,84</b>	79.02	48.18

#### 2 - Budget communal

##### a – Partie fonctionnement

Pour 2011, le montant de ce budget, équilibré en recettes et en dépenses s'élève à 1 213 469 € Les dépenses comprennent, comme chaque année, les subventions aux diverses associations communales, synthétisées dans le tableau ci-dessous :

<b>Bénéficiaire</b>	<b>BP 2011</b>
A.D.MR Brens-Lagrave	1 000 €
C.L.A.E	64 764 €
Caisse des Ecoles (Voyage Scolaire)	2 000 €
Ecole pour transports USEP	800 €
Club des Aînés	550 €
F.N.A.C.A	230 €
Société d'Archéologie	1 000 €
U.S Lagrave-Rivières Ecole de Foot	900 €
Les Amis de la Résidence	600 €
Football Club Lagrave	900 €
Tarn Propre	150 €
Club de tennis Rives du Tarn	450 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte ce budget.

#### b- Partie Investissement

Cette année, ce budget s'élève à 2 355 154 €

Il comprend l'ensemble des travaux évoqués lors de précédents conseils et, notamment, l'aménagement du groupe scolaire pour un montant de 250 000€, la réalisation de la salle omnisports pour 1 500 000 €

Les subventions pour le groupe scolaire seront de 216 335 € (Etat, Région, Département, CAF), celles pour la salle de sport qui sont en cours d'examen par les différents partenaires devraient atteindre 818 000 € (Europe, Etat, Région, Département). Il est à noter que la production d'électricité photovoltaïque générée par l'équipement qui sera mis en place au groupe scolaire générera une recette annuelle de 15 000 € permettant ainsi de couvrir une bonne partie de l'autofinancement nécessaire pour équilibrer le programme de la salle de sport (cf présentation du programme ci-après).

Il convient aussi de noter que les recettes liées à la TLE (Taxe Locale d'Equipement), sont estimées à 43 000€ et celles du FCTVA (fonds de compensation TVA) à 63 000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté ce budget.

#### 3 - Budget MAPAD

La partie fonctionnement de ce budget prévisionnel s'élève à 306 870€ et la partie investissement à 595 580 €

Il a été précisé que les travaux de construction de la nouvelle cuisine centrale devraient être terminés vers Toussaint, pour une ouverture prévue au 1er janvier (cf dossier ci-après). Les subventions attribuées s'élèvent 364 599 € (Etat, Région, Département).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté ce budget.

#### 4 - Budget Assainissement

La partie fonctionnement de ce budget prévisionnel s'élève à 40 553 € et la partie investissement à 53 887,15 €

La partie investissement prévoit l'acquisition d'un terrain jouxtant la lagune pour un montant de 20 000€. Par ailleurs, le Maire a rappelé que l'augmentation de la capacité de la lagune était actuellement à l'étude cf article ci-après).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte ce budget.

\*\*\*\*\*

## **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

La mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme est, comme nous l'avons précisé à plusieurs reprises dans le bulletin municipal, un acte essentiel pour le développement et l'aménagement de la commune au cours des dix prochaines années.

Depuis l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS), de nombreuses évolutions législatives et réglementaires ont modifié considérablement la façon dont les élus appréhendaient ces dossiers. La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), le Grenelle de l'environnement, le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), la compétence « logements sociaux » prise par la communauté de communes, sont autant de contraintes supplémentaires qui doivent être prises en compte.

De sorte qu'actuellement, il convient d'être « économes » en matière de gestion des sols. Ce qui signifie qu'il ne faut pas ouvrir trop de terrains à la construction, sous peine de pénaliser l'agriculture. C'est un premier point. Le deuxième intègre l'obligation de superficie des parcelles, liée à l'assainissement. Les nouveaux terrains constructibles devront intégrer un système d'assainissement performant ou mieux, être reliés à un assainissement collectif.

A ce stade des travaux une cartographie a été établie. Elle a été soumise pour avis à l'ensemble des administrations ou organismes publics ou semi-publics qui ont eu à se prononcer sur le projet. Bien entendu, de nombreuses remarques apparaissent ; les élus les examinent avec attention, accompagnés du bureau d'études. Si certains points sont mineurs et devraient pouvoir trouver une solution acceptable, d'autres posent plus de problèmes et ils seront soumis à l'examen du commissaire enquêteur qui, normalement débutera ses travaux au début du mois de septembre. Il s'agit de Madame Liliane ZANGHELLINI qui précisera prochainement les modalités de ses interventions. Toutes les informations seront alors communiquées à l'ensemble de la population pour que chacun puisse d'une part, prendre connaissance du dossier et d'autre part, faire éventuellement remonter des remarques ou suggestions particulières.

## **Règlement intercommunal de collecte des déchets ménagers :**

Cette compétence est maintenant intercommunale. Aussi, la communauté de communes Tarn et Dadou soumet un projet

d'arrêté municipal en lien avec le règlement intercommunal de collecte. Ce projet prévoit entre autre que les ordures ménagères soient sorties la veille au soir du jour de collecte, et que les verres seront déposés dans les contenants prévus à cet effet en plusieurs points de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet d'arrêté.

Dans cette même rubrique de l'enlèvement des déchets ménagers, nous venons d'apprendre qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, il n'y aurait plus qu'une seule collecte hebdomadaire. Des informations plus précises seront diffusées lorsque la Communauté de Communes en aura informé la municipalité.

## **Assainissement de la zone d'activités :**

Depuis plusieurs années, le projet d'installation d'un assainissement collectif sur la zone d'activités de « La Bouyssounade » est à l'étude. Plusieurs projets ont été envisagés. Il semble que maintenant un accord soit intervenu entre Tarn et Dadou et le propriétaire du terrain de la future station d'assainissement. Une partie d'un terrain appartenant à la commune sera intégré dans le périmètre de la future station. Il convient donc maintenant de finaliser cette opération.

## **Réalisation de deux pontons sur le Tarn :**

Les élus ont résolument fait le choix d'ouvrir le plan d'eau au développement de la pêche. En effet ce lieu est particulièrement agréable et de plus, il est réputé pour sa richesse halieutique.

Ce choix qui est à la fois touristique et économique, permettra de développer l'activité des commerces du village. En effet, les bateaux pourront accoster près du lavoir situé sous la place Toulouse Lautrec.

Ce choix est également dicté par la difficulté rencontrée pour maîtriser la pratique des activités de motonautisme sur ce plan d'eau. Les pêcheurs étant privilégiés, il y aura forcément une incompatibilité avec d'autres activités sur ce même périmètre.

Le concours de pêche au silure qui vient d'avoir lieu, est à ce titre une des premières manifestations de cette volonté de reconnaissance du site en tant que lieu de pêche privilégié.

En cohérence avec cet objectif, deux projets de réalisation de pontons sont actuellement en cours. L'un, avec mise à l'eau situé sur la zone

de loisirs, sera financé par la fédération départementale de pêche en collaboration avec la commune. L'autre, situé au niveau du lavoir, ne comprendra pas de mise à l'eau mais simplement des dispositifs d'amarrage des bateaux ; il sera financé par la commune. Il devrait permettre aux bateaux des pêcheurs et à la gabarre d'accoster.

### Construction de la cuisine :

Les travaux de construction de la cuisine centrale ont (enfin !) débuté. Le planning de réalisation prévoit l'achèvement de la partie neuve pour le mois de novembre prochain. Les personnels auront alors quelques semaines pour s'approprier le nouvel outil de travail et, si tout se passe comme prévu, ils devraient être totalement opérationnels pour le début de l'année 2012.

Viendra alors le temps des travaux de réhabilitation de la partie ancienne de la maison de retraite. Des aménagements structurants importants sont prévus qui devraient permettre de donner plus d'espaces aux pensionnaires, sans perturber le fonctionnement de l'établissement.

Si le calendrier est respecté les travaux devraient prendre fin au mois de mai 2012.

Quelques difficultés techniques, inhérentes à ce type de chantier relativement important et sensible, sont apparues, les réunions hebdomadaires sur le site permettent d'y apporter des solutions adaptées.



### Travaux à l'école :

Depuis plusieurs mois un projet d'aménagement du groupe scolaire est en cours.

Ce dossier a été conduit en concertation avec l'ensemble des parties concernées : enseignants, parents d'élèves, centre de loisirs, caisse d'allocations familiales, ADAPEI, Institut Médico-Educatif...

Ce programme se décompose en trois parties :

- La création d'un nouveau préau et de toilettes extérieures en remplacement de l'existant totalement obsolète et inadapté aux conditions de fonctionnement actuelles de l'école.
- L'extension de deux classes de maternelles pour donner plus d'espace aux deux maternelles qui ont un besoin important en rangement de jouets et d'outils pédagogiques et aussi en vestiaires.
- La création d'une classe pour enfants handicapés mentaux. Ce dossier a été élaboré en étroite collaboration avec l'IME de Florentin et L'ADAPEI. Les enseignants de Lagrave et les services de l'Education Nationale ont également été associés à sa conception.
- Il faut dire qu'il s'agit là d'une nouveauté dans la conception des modalités de gestion et d'intégration de l'enfance handicapée. Intégrés dans le groupe scolaire d'une commune rurale, les enfants qui fréquenteront cette classe progresseront certainement au contact de leurs camarades ; mais il est également probable que cette cohabitation à des moments choisis comme la cantine ou la récréation permettra aux autres enfants de s'enrichir des différences qu'ils côtoieront.

Cette classe fera l'objet d'un contrat de location avec l'IME.

L'appel d'offre a été organisé et les plis des entreprises ont été examinés le mercredi 29 juin dernier.



### Statue du carrefour « La Sirène » :

Une manifestation amicale a réuni les Lagravois autour du maire et du conseil municipal, le vendredi 6 mai dernier, pour marquer la fin des travaux de l'aménagement du carrefour de la rue du Barry qui sera désormais mieux identifié sous l'appellation « carrefour de la Sirène ». En effet, une statue créée par un artiste local Patrick Lamouroux,

marque de manière très stylisée cet endroit de la commune particulièrement fréquenté. Juchée sur une forme évoquant une sorte de rocher entouré d'une vague minérale, cette sirène symbolise l'eau qui court, qui surgit. Femme au corps de serpent, liée aux forces de la nature, elle incarne aussi le respect de la parole donnée, du serment d'amour. Forme figurative, elle suggère aussi la présence de l'eau à Lagrave au travers du Tarn, de la base de loisirs et de la zone humide. Sorte de sentinelle bienveillante et pacifique, vigie mythologique féminine surprenante et originale, composé en grande partie d'éléments agraire récupérés localement, elle s'identifie parfaitement avec l'histoire de la commune ainsi qu'à sa volonté de regarder résolument vers l'avenir. Une manifestation très réussie qui a permis aux riverains d'apprécier cette œuvre, financée essentiellement, le maire tient à le préciser, par des participations de partenaires privés dans le cadre du mécénat d'entreprise. A cette occasion, un concert de violon a été donné par la fille de l'artiste pour remercier la commune. Cette œuvre originale est unanimement appréciée et elle a trouvé sa place sur ce promontoire qui amorce la descente vers la zone de loisirs. Elle a été entièrement financée par des dons effectués par des entreprises qui travaillent habituellement pour la commune et qui ont ainsi participé à une opération valorisante pour leur image. De nombreux Lagravois ont participé à son inauguration et à celle de l'aménagement de ce carrefour très fréquenté. D'autres projets similaires seront étudiés pour agrémenter divers lieux de la commune.



### Installation de la fontaine :

La fontaine a été mise en place. Cet équipement est destiné à remplacer le vase de fleurs qui avait été endommagé pendant les travaux de construction de l'immeuble où se trouvent maintenant deux commerces. Ce sont les assurances qui ont assuré le financement. Son fonctionnement est lié au branchement à la ligne électrique qui devrait intervenir prochainement.



### Salle des sports :

Concernant le bâtiment proprement dit, l'architecte a été sollicité pour qu'il revoie le projet de manière à diminuer au maximum le coût de construction. Ainsi, la distance du mur à la limite de terrain a été diminuée à 2 mètres, au lieu de 3 ; cela permettra de faire des économies substantielles liées à la diminution de surface du bâti mais aussi aux contraintes subies par la charpente. De plus, les tribunes, pas indispensables au début, seront construites dans un deuxième temps. Le mur extérieur sera en briques monomur ; un décalage des pentes du toit permettra de réaliser un puits de lumière. Le toit sera en bac acier avec isolant intégré.

Concernant le financement, le maire a informé les membres du conseil que le comité régional des financeurs se réunira dans le courant du mois de juillet 2011. L'Europe (FEADER), le Région et le Conseil Général ont émis des accords de principe. Tous les éléments destinés

à compléter ce dossier lourd et difficile ont été communiqués en temps utile, nécessitant de nombreuses rencontres et des compléments d'informations importants. L'Etat, par le canal du Fonds National de Développement du Sport (FNDS), prendra sa décision au mois d'octobre prochain, la Fédération nationale du Sport Adapté, soutient ce dossier qui concerne un bâtiment qui sera ouvert à tous les publics, y compris celui des enfants handicapés qui trouveront là des aménagements spécifiques à leur pratique sportive.

Le permis de construire a été délivré, mais ce dossier ne sera définitivement arrêté que lorsque tous les financements seront en place.

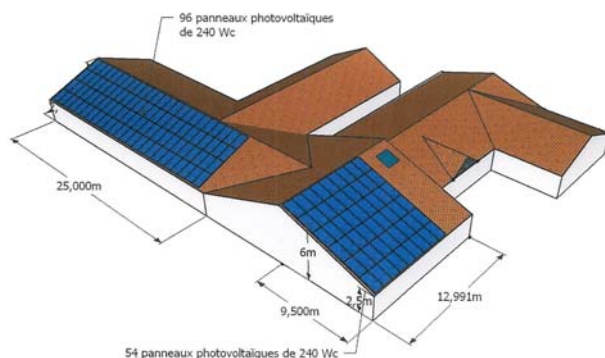
### **Toiture photovoltaïque à l'école :**

En liaison avec le dossier de la salle de sport, il a été décidé d'installer un équipement photovoltaïque sur une partie du toit du groupe scolaire.

Cet équipement, outre son aspect purement économique, aura aussi un volet pédagogique en sensibilisant les enfants à la maîtrise de l'énergie, au développement durable et au respect de l'environnement.

Concrètement, de par les ressources supplémentaires qu'il procurera à la commune, il permettra d'assurer une part non négligeable de l'autofinancement de la salle de sport.

L'opportunité était à saisir. En effet dans un contexte très fluctuant de l'évolution du prix d'achat par ERDF de l'électricité produite, le créneau lié aux établissements scolaire offrait une possibilité intéressante de bénéficier d'un prix de rachat relativement élevé. Pour stabiliser ce tarif, le dossier était à déposer avant la fin du mois de juin, c'est ce qui a été fait.



### **Rue de la Carrierolette :**

Les travaux de remise en état de cette rue ont été conduits au cours du mois de juin, occasionnant quelques gênes aux riverains et aux usagers habituels.

Le réseau d'eau a été rénové, les anciennes canalisations ont été remplacées ; les réseaux

d'électricité et de téléphonie ont eux été enfouis, de sorte qu'une fois le revêtement en enrobé réalisé, cette rue très ancienne a retrouvé une nouvelle jeunesse.



### **Route de Contet, enfouissement des réseaux:**

Des travaux importants sont en cours dans cette rue. Toujours dans la perspective de la réfection de la chaussée et de la création de trottoirs, il était indispensable de procéder à l'enfouissement et à la réfection de certains réseaux, pour éviter de détériorer les futurs aménagements. Ce chantier est important, il va se poursuivre tout au long du mois de juillet ; des dispositions ont été prises pour permettre aux riverains d'accéder à leurs habitations et un fléchage du sens de la circulation a été installé. Le financement est assuré en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Electrification et le Syndicat des eaux.

### **Jeux pour enfants :**

Une nouvelle balançoire a été installée près du Centre Culturel. Cet espace est très fréquenté par les familles et les enfants, il convient donc de l'adapter en permanence pour permettre à tous de jouer dans de bonnes conditions. Le nouvel équipement a été financé en partie par les collectes effectuées à l'occasion des mariages. Cette démarche sera poursuivie en 2011 et en 2012 pour réaliser encore de nouvelles améliorations.



### Location d'un local municipal :

Le local situé au rez de chaussée du presbytère ayant été libéré par la sage femme qui y était installée depuis deux ans, une nouvelle activité a pris la suite. Il s'agit d'une psychologue libérale qui exerce depuis quelques semaines.

### Aménagement de la rue Touny Leyris:

Dans le cadre du programme de modernisation et de sécurisation des principales rues du village, un aménagement spécifique a été réalisé rue Touny Leyris. Deux « haricots » ont été mis en place et des trottoirs ont été créés. Cet investissement permettra de ralentir la vitesse de certains véhicules tout en permettant un cheminement piétonnier sécurisé. La jonction avec la partie déjà réalisée de cette rue est également programmée.

### Extension du réseau d'eau :

Compte tenu du projet de réalisation de lotissements au lieu dit « Les Places », il s'avère que le réseau d'alimentation en eau potable de cette zone est insuffisant. Le Syndicat d'adduction d'eau de Rivière a établi un schéma d'alimentation ainsi qu'un renforcement de certaines canalisations. Le coût de ces travaux sera pris en charge par le futur lotisseur et par ce même syndicat. La mairie aura un rôle de surveillance.

### Entretien des chaussées :

Le mauvais temps et la fréquentation des véhicules, notamment ceux d'un tonnage important, endommagent le réseau routier. Des interventions dites de « point à temps », sont programmées chaque année.

Pour 2011, le rebouchage des trous a été réalisé au début du mois de juin. Tous les chemins de la commune ont (en principe) été parcourus. Certains qui nécessitent plus de travaux feront l'objet d'un diagnostic précis pour adapter le niveau de la prochaine intervention.

### Tractopelle :

Le tractopelle des services techniques était maintenant relativement ancien. Sachant que cet engin est très utilisé et qu'il rend de grands services, tout en permettant de faire de substantielles économies, il a été décidé de le remplacer. Un engin d'occasion en très bon état, âgé de 4 ans a été acheté auprès d'un entrepreneur local au prix de 25 000 €

L'ancien a été revendu pour un montant de 5 000 €



### Plan canicule

Comme chaque année depuis 2004, un plan national canicule a été mis en place. Il précise les actions à mettre en œuvre au niveau local pour prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une période de fortes chaleurs.

A Lagrave, nous allons mettre en place des dispositions particulières pour venir en aide aux personnes qui souhaiteraient bénéficier des services de la mairie dans l'accomplissement des tâches ordinaires les plus diverses.

Un courrier a été adressé à certaines personnes pour leur proposer les services de la mairie, pendant les mois de juillet et d'août. En appelant le 05 63 81 44 45 aux heures de bureau, tout sera fait pour mettre en place un dispositif adapté aux attentes des personnes concernées.

### Défibrillateur :

La commune vient de faire l'acquisition d'un défibrillateur, il devrait être livré dès les premiers jours du mois de juillet.

Cet appareil sera installé à la maison de retraite « Le Grand Champ », de manière à ce qu'il soit accessible à tous. Le modèle qui a été choisi est d'une utilisation relativement simple puisque les gestes à effectuer sont guidés par une boîte vocale.

Une formation et une action de sensibilisation seront menées prochainement en direction de toutes les personnes qui le souhaiteront. Bien entendu les membres et responsables des associations seront directement informés.

Pour sauver une vie en cas de malaise cardiaque il convient d'agir très rapidement, aussi il est nécessaire de connaître les gestes essentiels à effectuer avant l'arrivée des secours. Cette formation permettra d'y répondre.



### **Révision du mode de scrutin - Questionnaire de l'Association des Maires de France (AMF) :**

Cette association a envoyé un questionnaire aux communes adhérentes, leur demandant de se prononcer sur la révision du mode de scrutin envisagée dans le cadre de la réforme territoriale. En effet, le projet de loi relatif à l'élection des conseillers territoriaux et au renforcement de la démocratie locale, prévoit l'élection des conseillers municipaux au scrutin proportionnel de liste pour les communes de plus de 500 habitants et non plus de 3 500 comme actuellement.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer pour le maintien du seuil actuel à 3500 habitants pour le scrutin de liste. En effet, l'abaissement de ce seuil concernerait la commune de Lagrave, et les électeurs perdaient ainsi la possibilité de choisir individuellement leurs conseillers.

### **Projet de schéma départemental de coopération intercommunale**

La commune a reçu de la Préfecture, un exemplaire du projet de ce schéma. Ce dernier, en application de la loi 2010-1563 (article 35) sur la réforme des collectivités territoriales, prévoit la couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Concernant la communauté de communes Tarn et Dadou, ce projet a retenu le maintien de son périmètre actuel. Ce projet de schéma prévoit également la dissolution de plusieurs syndicats intercommunaux et préconise aussi la fusion des syndicats actuels, compétents en matière de voirie.

Avant de se prononcer sur ces orientations, le Conseil s'est donné le temps de la réflexion, une position commune étant envisagée avec les autres communes membres du Pays des Bastides et du Vignoble.

### **Action « Ecole et cinéma » :**

Cette action va être reconduite sur le département pour l'année scolaire 2011-2012. Elle permettra aux enfants de l'école d'assister à trois séances. Comme pour les années précédentes, la commune s'engage à participer financièrement à hauteur de 0,90€ par enfant et par séance (la participation des élèves sera de 1,50€).

### **Une nouvelle secrétaire à la mairie**

Pour pallier le départ à la retraite de l'actuelle secrétaire de mairie prévu pour le mois de juillet prochain et un départ éventuel pour raisons personnelles d'un autre employé

administratif, il devenait nécessaire de pourvoir au remplacement d'au moins un des deux postes, une restructuration interne étant également envisagée. Ce recrutement qui concernait un cadre de catégorie B a été fait dans les conditions réglementaires par le canal du centre de gestion. Un profil spécifique à l'emploi a préalablement été défini, les candidats devant également justifier des diplômes nécessaires et d'une expérience assez longue dans une collectivité similaire. Après avoir examiné les nombreuses candidatures reçues, le comité de sélection mis en place a finalement retenu celle de Laurence BLICK, originaire du Lot et Garonne, mais qui pour des raisons familiales est maintenant installée à Gaillac. Laurence Blick a déjà exercé des fonctions administratives de même type au sein d'une Communauté de Communes et d'une mairie en Savoie.



### **Les repas de quartier animent la commune**

Comme la bonne habitude a été prise depuis plusieurs années, les repas de hameaux ou de quartiers se multiplient. Les habitants de Bonnefil avaient été, il y a maintenant onze ans, les précurseurs de ces repas amicaux qui permettent aux voisins de mieux se connaître. D'autres lieux de la commune sont venus les rejoindre de sorte que cette année, pas moins de sept manifestations sont prévues, la dernière en date étant celle « des Places ». Tout au long de l'été, avec l'appui de la municipalité qui fournit une partie de la logistique, plusieurs repas auront lieu qui permettent de resserrer les liens entre des voisins qui le restent de l'année sont parfois trop pris par leur obligations pour échanger et mieux s'apprécier.

## \*La vie de la commune et des Associations

### **ALPHONSINE : une centenaire bien alerte**

C'est entourée de sa famille et de tous ses amis qu'Alphonsine Rolland a fêté son centième anniversaire à la maison de retraite



de la commune. Née à Lagrave le 17 juin 1911, elle y a toujours résidé avec son mari Félicien, plus connu sous le prénom d'Edmond, d'abord dans le village, ensuite au hameau de Bonnefil.

Agriculteurs, ils ont eu une existence simple tout entière organisée autour de ce rude et difficile métier qui burinait les traits et marquait les corps. C'est dire si Alphonsine, éprouvée par cette vie de dur labeur, était pourvue d'une solide constitution pour arriver à cet âge avancé en aussi bonne forme physique, mais aussi morale.

Toujours souriante et disponible, elle offre même parfois ses services pour aider certains autres pensionnaires.

Le Maire, le Président de l'association, la directrice de l'établissement, sa famille et ses amis lui ont offert de nombreux cadeaux, tout en promettant de se revoir dans un an pour une nouvelle manifestation tout aussi sympathique.

### **Un voyage scolaire très instructif**

Du lundi 23 mai au jeudi 26 mai, les 20 élèves de la classe de CM2 accompagnés de leur maîtresse, sont partis en voyage scolaire. Au programme figuraient la visite de la cité de Carcassonne et diverses activités autour du Moyen âge à la maison du bois et du jouet à Mazamet. Les enfants ont ainsi pu découvrir la calligraphie de cette époque, créer leur blason grâce à l'atelier hiéraldique, fabriquer des objets en bois, deux petits instruments de musique (un pipeau et un tambourin), ainsi qu'un bracelet avec l'atelier côte de maille.

Les soirées étaient également très animées au gîte de Castaunouze. Les enfants sont revenus enchantés de ce séjour et de ces activités.



### **Le centre de loisirs en fête**

Les animateurs du centre de loisirs inter communal « la Clé des Champs », ont organisé avec les enfants une soirée « portes ouvertes » particulièrement réussie. De nombreux parents ont assisté aux différents spectacles et ateliers qui reflétaient le travail fourni tout au long de l'année par ce centre de loisirs dont chacun se plaît à louer la qualité et la compétence de l'encadrement. Danse, théâtre, atelier vidéo se sont succédés au rythme des percussions africaines. Fabienne, responsable de la structure de Lagrave et ses collègues animateurs, ont été chaleureusement remerciés par les enfants avant que chacun ne se retrouve autour du verre de l'amitié confectionné par ces mêmes enfants.



### **Fête médiévale**

Historiquement, Lagrave est très étroitement liée à son passé médiéval, à sa crypte, à sa sainte, à son monastère et maintenant à son archéocrypte. De sorte qu'il était tout à fait naturel que les responsables de la société archéologique, aidés par plusieurs bénévoles, organisent une fête médiévale sensée faire

revivre pour une journée ce riche passé historique. Cette première manifestation s'est tenue le 25 juin et ce fut un vrai succès. Tout au long de la journée une troupe médiévale a animé les rues et les abords de l'Archéocrypte. Le soir un repas à thème était organisé auquel ont participé 150 convives particulièrement satisfaits de se retrouver pour partager ce repas savoureux et copieux pour un prix très modeste (10 €). Cette première sera certainement suivie d'autres journées sur ce même thème, peut-être différemment pour améliorer certains points ; les organisateurs vont y réfléchir.



### **Gros succès de la journée nature organisée par Tarn Propre et la Clé des Champs**

Comme chaque année, l'Association Tarn Propre, en partenariat avec le centre de loisirs « La Clé des Champs » a organisé une journée de sensibilisation à l'environnement et d'initiation à la pêche sur la zone de loisirs de la commune. Plus de 80 enfants ont participé à cette animation très dense, puisqu'au cours de la journée les ateliers se sont succédés, permettant aux enfants de découvrir un environnement qu'ils seront amenés à protéger. La promenade en gabare organisée par le Président Bernard Kaczan et sa dynamique équipe, a permis aux plus grands de côtoyer les richesses du cours d'eau et aussi les difficultés rencontrées pour le maintenir en bon état de propreté. La partie de pêche a enthousiasmé l'ensemble des participants. Une opération nettoyage des berges et la visite de la crypte, ont complété le programme. Une journée vraiment sympathique, à renouveler bien entendu ... les enfants sont déjà impatients.



### **FC LAGRAVE**

Après le méchoui du jeudi de l'ascension, la traditionnelle assemblée générale a été organisée le lendemain dans les tribunes du stade, chacun ayant ainsi de bons repères. Le Président Christian Desplos a dressé le bilan d'une saison bien remplie, soulignant qu'avec un peu de réussite l'équipe aurait pu prétendre à la montée en division supérieure. Il a aussi félicité ses joueurs, ainsi que les partenaires pour leur engagement tout au long de la saison. Le maire a précisé que la création d'un vestiaire était toujours d'actualité, mais que ce dossier était lié à celui de la construction de la salle de sport. Le bureau ayant été réélu sans aucun problème, les dirigeants et les co-entraîneurs Daniel Cazes et Didier Farenc ont évoqué les perspectives sportives de la prochaine saison et les espoirs qu'ils mettaient dans un groupe d'une vingtaine de licenciés qui « vit bien ensemble ». Un stage préparatoire est même à l'étude, c'est dire si tous les atouts seront mis en place pour envisager cette montée qui finalement, sera l'objectif majeur de la saison 2011-2012.

### **Tournoi de Touch'Rugby**

Comme dit l'adage, "jamais deux sans trois". En effet le 04 juin, à 14 heures précises, était donné, sur le stade René Pélissou à Lagrave, le coup d'envoi de la troisième édition du tournoi de Touch Rugby. Dix se sont affrontées sur le terrain dans le plus parfait esprit de convivialité, de fair-play ou de décontraction. Encore une fois, la remise des trophées et le pot de l'amitié ont permis des échanges très pertinents et précieux pour une nouvelle épopée l'année prochaine. La "3<sup>ème</sup> mi-temps" s'est poursuivie par la finale du Top 14 sur écran géant et la victoire du Stade a été dignement fêtée jusqu'à une heure avancée de la nuit. Malgré quelques petits couacs, l'équipe AFM est néanmoins satisfaite d'avoir pu et su innover et vous offrir un moment sympa. Nous voulons ici remercier toutes les équipes, le public, toutes les personnes qui ont apporté leur aide si précieuse, tant technique que logistique, pour une bonne organisation. Grâce à vous tous, cette année, le résultat a dépassé nos espérances et notre objectif est pratiquement atteint. Encore MERCI et rendez-vous en 2012 !



### Nettoyage des berges :

La date de ce nettoyage est fixée au  
**3 septembre prochain.**

Le lieu sera défini prochainement, mais d'ores et déjà les personnes intéressées par cette opération citoyenne peuvent retenir cette date. Seule la matinée sera consacrée aux opérations de nettoyage. Le repas de midi pourra être pris en commun, il sera offert par la commune.

### L'Association EVENEMENT SUM FESTIVAL organise le

**Mercredi 13 juillet 2011**

un festival de rock aux abords du stade de la commune.

L'ouverture des portes est fixée à 20 h 30, le prix de l'entrée est de 8 euros avec une boisson offerte. Il sera également possible de se restaurer sur place. Par contre le camping est interdit.

La partie musicale sera assurée par des groupes connus localement.

**KAWA** plus orienté vers la musique française lancera la soirée

Les **BEAUX TOX** présenteront leur programme de chansons populaires

et **THE BOOZE BROTHERS** groupe de rock irlandais complètera l'affiche.

Pour plus d'informations il convient de consulter le site du festival : [www.evenementsumfestival.fr](http://www.evenementsumfestival.fr)



### **FÊTE DE LAGRAVE**



Le nouveau comité des fêtes présidé par Daniel Grimard, a mis beaucoup d'enthousiasme pour préparer la fête annuelle qui, traditionnellement,

a lieu le dernier week-end du mois de juillet soit, cette année le samedi 30 juillet et le dimanche 31 juillet.

Ces festivités ont volontairement été limitées à deux journées pour réduire la charge liée à l'organisation et au nombre réduit de bénévoles.

Le programme, bien que modifié est cependant très fourni et l'attention des Lagravois est plus particulièrement attirée sur le fait que le feu d'artifice sera tiré le dimanche soir au lieu du lundi comme l'habitude était prise depuis plusieurs années.

### PROGRAMME DE LA FÊTE

#### Samedi 30 juillet

Après midi : pêche à la truite

A partir de 14 h : concours de pétanque en doublettes, ouvert à tous sur la zone de loisirs  
Vers 21 h : bal musette avec l'orchestre **Bruno BARELLI**

#### Dimanche 31 juillet

Le matin : jeux pour les enfants, avec de nombreuses récompenses

En soirée, à partir de 20 h : retour à la tradition avec un repas « Fabounado » à l'ancienne.  
Inscriptions obligatoires à la Mairie (05 63 81 44 45) avant le 26 juillet, accompagnées du règlement, le tarif est de 10 € par repas.

Le nombre de places étant limité à 200 repas, il est conseillé de s'inscrire rapidement. La clôture se fera sans préavis.

La soirée sera animée par l'orchestre « **Sympa musette** »

23 heures : Feu d'artifice sur le plan d'eau  
*(l'attention est à nouveau appelée sur ce changement de jour)*



### ASSEMBLEE GENERALE A LAGRAVE -

L'assemblée générale de l'association l e Samedi 9 Juillet à l'école :

- Aide aux familles : maladie, naissance, surcharge... (331 heures pour 10 familles à Lagrave en 2010);
- Aide à domicile aux personnes âgées ou handicapées (4442 h pour 33 familles);
- Garde d'enfant à domicile ;
- Téléassistance 24 h/24 h « FILIEN » (1 installé à Lagrave).

Mais aussi des activités d'animation locale sur Lagrave ou Brens qui nous permettent de recueillir quelques fonds pour équilibrer le budget : loto, vente de fleurs, vide-grenier, calendriers.

Outre les rapports d'activité et financier présentés à l' A.G., un exposé sur le thème « Bienveillance et maltraitance » sera développé par une spécialiste.

### 2011 DECLAREE ANNEE DU BENEVOLAT -

Les associations ADMR (62 dans le Tarn; celle de **BRENS et LAGRAVE** » a été créée en Février 1970) sont des associations « Loi 1901 », donc sans but lucratif. Elles sont par conséquent gérées par des bénévoles.

**La devise** ADMR : « Aider les uns en donnant du travail aux autres »: 24 salariées de l'association assurent les interventions à domicile.

**Son but** (Article 2 des statuts ; 1er §): « Aider à tous les moments de leur existence toute famille ou toute personne habitant dans les communes et les quartiers où elle exerce son action ».

**Ses principes** d'action: proximité, solidarité, lien social, écoute, entraide, partage.

Vous vous reconnaissez dans ces valeurs,

Vous souhaitez vous rendre utile, aider ceux qui en ont besoin,

Vous pensez avoir quelques compétences ou vous aimez le contact humain,

Vous pouvez disposer d'un peu de temps libre,

**Alors venez nous rejoindre !** Quelque chose vous conviendra dans la diversité des tâches bénévoles à assurer en étant partenaire dans une équipe dynamique.

Pour plus d'informations, venez-vous renseigner à nos permanences mensuelles :

- à **LAGRAVE** : le **dernier MARDI** de chaque mois (sauf en Août), de 9 h 30 à 12 heures à la Mairie.
- à **BRENS** : **tous les Mardi** de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures au Foyer des associations (1er étage), face à la Mairie.

Si vous n'êtes pas libre le mardi, contactez un des responsables ci-après:

Service « Auxiliaires de vie sociale »: Mme CABAL – Tél. 05-63-81-53-28

Service « Travailleuse familiale » : Mme PENNE - Tél. 05-63-41-75-28

Trésorier et Service « Mandataire » : Monsieur DANIEL - Tél. 05-63-41-75-52



### ENGLISH IN LAGRAVE

Depuis le mois de janvier, 16 élèves de l'école primaire, principalement des CM2, se sont réunis une fois par semaine pour suivre des cours d'anglais dans une salle gracieusement prêtée par la mairie, afin de préparer l'entrée au collège en septembre. Les cours ont été dispensés par une formatrice d'origine anglaise, Caroline Gledhill, résidant depuis sept ans à Aussac. Tous les enfants ont suivi ces cours avec beaucoup de « fun », et se sentent désormais « ready » pour la rentrée de septembre. Sûrement de futurs Lagravois bilingues, voire trilingues puisque depuis 4 ans ils suivaient des cours d'espagnol à l'école... les vacances sont donc bien méritées...

*Enjoy your holidays !*



## L'Archéocrypte de Sainte Sigolène : Calendrier des animations culturelles pour la période estivale.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 7 octobre, une nouvelle exposition temporaire « **Le Tarn toute une Histoire** » raconte le Moyen -Age en bande dessinée à travers la vision et les commentaires de Ratson, la mascotte des Archives Départementales du Tarn.

Une présentation ludique des phases importantes du Moyen-âge, ponctuée d'une riche histoire locale ! Des dessins originaux, des dialogues humoristiques réconcilient tous les publics avec l'Histoire, de 7 à 77 ans.

### Entrée gratuite de l'exposition temporaire.

Horaires d'ouverture:

- du 1er juillet au 31 août : du mardi au dimanche de 15h à 19h.
- du 1er septembre au 30 juin : mercredi, samedi, et dimanche après-midi de 14h à 18h.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2011, l'Archéocrypte invite le public à participer à une animation de calligraphie proposée par le talentueux Michel Rédal copiste calligraphe ; chacun pourra repartir avec son prénom calligraphié !

**Lors des Fêtes du Patrimoine, l'entrée du musée est gratuite** ; une occasion de découvrir ou redécouvrir les riches collections de son patrimoine local !

Horaires d'ouverture pour ces deux journées :

- samedi 17 septembre : de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- dimanche 18 septembre : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Une visite guidée de la crypte de Sainte Sigolène classée monument historique est proposée au public samedi et dimanche après-midi à partir de 15h.

## PUBLICITÉ

# Courtage en Travaux - Plans et permis de Construire

Arretez de courir apres les entreprises  
**A2CT le fait pour vous en 15 jours seulement  
et gratuitement.**

**VOS PLANS**



**VOS DEVIS en 15 jours**

**VOS TRAVAUX  
débutent rapidement**



**A2CT**  
Accompagnement Conseils  
Consultation en Travaux

06.82.07.58.37 - 05.63.57.05.36 - a2ct@sfr.fr - a2ctravaux.fr  
18 route de Florentin - 81150 LAGRAVE



## COUNTRY A LA MAPAD

Le Dimanche 29 Mai, à l'occasion de la Fête des Mères, le Groupe CHEYEN' COUNTRY de MARSSAC s'est rendu à la maison de retraite Le Grand Champ de LAGRAVE pour animer l'après-midi et partager un goûter avec nos « anciens ».

L'assistance était nombreuse et conviviale et on notait la présence de familles de résidents, enfants et petits-enfants réunis.

A l'occasion de cette rencontre intergénérationnelle riche en émotions, nos « mamies » ont évoqué leurs souvenirs avec certains d'entre nous au son de la musique country, en tapant du pied et claquant des mains pour marquer le rythme.



Comme l'année dernière, un accueil des plus chaleureux nous a été réservé, et nous tenons à remercier la Direction, les animateurs et le Personnel de l'établissement.

Note association née en 2004 participe à de nombreuses manifestations, démonstrations, fêtes de villages, Téléthon, etc... et c'est toujours avec un réel plaisir que nous venons partager notre passion.

Un petit rappel : les cours sont dispensés chaque semaine le Mardi soir à MARSSAC – Salle Municipale.

La rentrée pour la saison 2011/2012 est fixée au **Mardi 27 Septembre 2011 à 19h30.**

Vous souhaitez en savoir plus, contactez le 05.63.56.93.45.

Vous pouvez également avoir tous les renseignements nécessaires et découvrir toutes les photos de notre groupe sur notre blog <http://cheyencountry.e-monsite.com>

Un petit rappel : les cours sont dispensés chaque semaine le Mardi soir à MARSSAC – Salle Municipale.

La rentrée pour la saison 2011/2012 est fixée au **Mardi 27 Septembre 2011 à 19h30.**

Vous souhaitez en savoir plus, contactez le 05.63.56.93.45.

Vous pouvez également avoir tous les renseignements nécessaires et découvrir toutes les photos de notre groupe sur notre blog <http://cheyencountry.e-monsite.com>



C'était également une première ! la section « philo-bulle » de l'Association Sportive et Culturelle animée par Eric Sirvin et la Mairie ont inauguré le Vendredi 17 Juin dernier le parcours du premier « Chemins de lectures » auprès d'une quarantaine de personnes et l'engouement était certain. Pendant les mois d'été le circuit reste ouvert et chacun peut aller lire les auteurs Lagravois. Cette promenade au fil des mots, débute devant la mairie par un poème rédigé par Alain Bounes à l'occasion de la désormais célèbre chute du clocher du village, il y a maintenant dix ans.

Face au succès, il y aura certainement une édition l'année prochaine. Vous pouvez donc d'ores et déjà nous faire parvenir vos textes et nous organiserons un comité de lecture. Le plan du parcours est retirable à la mairie et un livre d'or vous y attend ainsi que sur le site Internet <http://ascl.lagrave.tarn.free.fr/>. Laissez-y vos impressions.

Bonnes balades au fil des mots.

Sur ce même site vous pouvez télécharger tous les poèmes

Pour tout renseignement : 05 63 81 55 62